



PÔLE ENFANCE UN ÉQUIPEMENT EXCEPTIONNEL

4 EN IMAGES

8 CONSEIL MUNICIPAL

10 VIE DES QUARTIERS

11 ITINÉRAIRE
PATRIMOINE

LE PORT ROMAIN



14 BRÈVES

15 DOSSIER

PÔLE ENFANCE :
UN ÉQUIPEMENT
EXCEPTIONNEL
À PLUS D'UN TITRE



19 ÉQUIPEMENTS PUBLICS

20 GENS D'ICI

21 CULTURE

22 ÉVÉNEMENT

24 PATRIMOINE MILITAIRE

26 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

27 AGENDA

30 EXPRESSION

OÙ TROUVER FRÉJUS LE MAGAZINE ?

- Il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des Fréjusiens.
- Il est téléchargeable et consultable sur le site internet de la Ville, www.ville-frejus.fr
- Il est disponible dans tous les équipements publics et de quartier de la Ville (Hôtel de Ville, mairies annexes, médiathèque Villa Marie, Théâtre Le Forum, Office de tourisme, Point info de Saint-Aygulf, maisons de quartier, centres sociaux, équipements sportifs).

Si vous ne le recevez pas, contactez la direction de la communication au 04 94 17 66 34.

Directeur de la publication : David RACHLINE

Directrice de la communication : Laurence RIBBE

Rédaction : Philippe CORBIN, Magdalena MAUCHANT et Nadia RAMI

Photos : Philippe CORBIN

Conception graphique et réalisation : Héroïse HONORÉ

Impression : Imprimerie RICCOBONO

Prochain numéro : octobre 2020

ISSN n° 1630 - 8247

Magazine imprimé sur du papier 100% recyclé.

"Fréjus, Le Magazine" est imprimé à 37 000 exemplaires.

Sa périodicité est mensuelle, sauf durant l'été.



NOUVEAUTÉS ET ANIMATIONS POUR CETTE RENTRÉE !

Alors que les émotions de l'été vont peu à peu devenir des souvenirs, la vie courante reprend son cours et la rentrée reste toujours un moment singulier.

En effet, septembre est un mois particulièrement chargé pour les familles. C'est le début d'une nouvelle année scolaire avec, parfois, son lot de changements. Pour certains, elle marque l'entrée à la crèche ou à l'école, pour d'autres la découverte du collège ou un passage dans le supérieur. À Fréjus, cette rentrée est placée sous le signe du renouveau dans la mesure où un équipement flambant neuf voit le jour : le Pôle Enfance.

Projet phare initié sous le précédent mandat, il s'agit d'un ensemble entièrement dédié à l'enfance de 0 à 12 ans, comprenant une école élémentaire, deux accueils de loisirs, un multi-accueil de sept berceaux, deux restaurants scolaires, ainsi qu'une salle de sport supplémentaire dans le prolongement de la salle Sainte-Croix existante. Un équipement d'exception de plus de 4000m² dont je ne vais pas dévoiler tous les détails ici puisque vous pourrez le découvrir dans le dossier qui lui est consacré ce mois-ci.

Avec ce nouvel établissement, Fréjus poursuit sa dynamique en faveur de l'enfance. Pour autant, les autres établissements ne sont pas délaissés et, au cours de l'été, la ville a de nouveau investi plus de 200 000€ pour des travaux dans les écoles.

Je souhaite que Fréjus soit une ville où les familles et les enfants aient une place essentielle, celle de l'avenir. Et cette pensée m'accompagne à

chaque instant dans mon action au service des Fréjusiens, en matière d'accueil de la petite enfance, d'éducation, mais aussi de culture, de sport et de loisirs.

En septembre aussi, et tout en tenant bien entendu compte du contexte sanitaire et en prenant les mesures de protection qui s'imposent, la ville demeure animée et les traditionnels rendez-vous reprennent : le Forum des Associations, la fête votive de Saint-Aygulf, le Salon de l'Auto et les Journées du patrimoine.

Commencez votre itinéraire dès à présent en découvrant ce mois-ci le Port romain, qui fut l'un des ports militaires les plus importants de la Méditerranée, et qui n'a pas encore livré tous ses secrets.

Ville animée, Fréjus est aussi une ville de proximités. Dans ce cadre, les Conseils de quartiers jouent un rôle primordial. Si vous souhaitez participer activement à l'avenir de notre ville, prenez connaissance des modalités pour poser votre candidature page 10. Les plus beaux projets voient le jour avec la participation des habitants !

Enfin, que serait la fin de l'été sans les commémorations de Bazeilles ? Cette année, pour les 150 ans de la bataille, les cérémonies se tiendront exceptionnellement dans les Ardennes, mais Fréjus perpétuera son souvenir les 9 et 10 septembre, avec notamment un concert au Théâtre romain.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle rentrée.

David Rachline
Maire de Fréjus

↓ Pas de feu d'artifice pour la Fête nationale cette année, mais une commémoration militaire au cœur des Arènes, où le Maire de Fréjus, David Rachline, a rendu hommage aux forces armées, corps de sécurité et personnels de santé mobilisés durant le confinement



↓ On connaissait le petit train touristique de Fréjus le jour, on l'a découvert cet été en pleine nuit, avec des circuits proposés jusqu'à 23h...



↑ Comme chaque année, une compagnie de CRS (de Monfavet en l'occurrence en cette saison 2020) est venue renforcer les effectifs de sécurité locaux pour assurer des vacances tranquilles. Ils ont été remerciés lors d'une cérémonie conviviale par Cédric Humbert, adjoint au Maire délégué à la sécurité.



← Port-Fréjus toujours animé. De jour comme de nuit...





↑ Port-Fréjus est plus que jamais tourné vers la mer. Le Sentier pédagogique pédestre du Mérour y a été inauguré fin août, qui chemine à travers l'habitat des poissons, alors que trois séances du Ciné Mer Passion (projection d'un film ou documentaire sur le milieu marin depuis l'écran géant du Boatcom, bateau amarré devant la Capitainerie de Port-Fréjus) a offert de magnifiques images aux spectateurs captivés



← Le Ciné en plein air et les Scènes en liberté ont investi le Théâtre romain pour proposer films et comédies tout au long de cet été

↓ Une congénère était venue voici deux étés. Une autre tortue caouanne est venue pondre sur la plage de la République à Fréjus-plage. Une curiosité et plein d'informations pour les Fréjusiens et touristes... Et plein de bébés très bientôt!



↑ Il y en avait pour tout le monde cet été à Fréjus, y compris pour les plus petits qui ont eu droit à leur(s) tour(s) de manège, à Fréjus-plage ou Saint-Aygulf.



↑ Deux concerts "Fréjus on The Rock's" – Legends Pop Rock puis le jeune Fréjusien EVEN – ont enflammé le Théâtre romain à la mi-août



→ La musique était bien au rendez-vous de l'été, avec de nombreux groupes venus se produire à l'occasion des Places en fête... Et la danse n'était jamais loin, pendant et même en dehors des Terrasses en fête ! L'été quoi !





→ Elle est l'une des seules manifestations de l'été fréjusien à avoir pu se tenir : la Fête du raisin a rassemblé de nombreux Fréjusiens et estivants dans le cœur historique début août.



↑ À Fréjus-plage, et plus encore à Port-Fréjus, les marchés nocturnes de l'été ont fait preuve d'authenticité et animé les soirées. Même le quartier de Saint-Jean de Cannes a désormais sa soirée commerciale et artisanale...



← Une année pas comme les autres pour le chalet Handiplage, mais les habitués sont restés fidèles et sont venus profiter de l'aide apportée par la formidable équipe d'handicapés de Fréjus.



UN BUDGET MUNICIPAL Tourné VERS L'INVESTISSEMENT

Le Conseil municipal, marqué par le vote du budget, s'est réuni le 30 juin dernier. Malgré l'impact de la crise sanitaire, le budget primitif 2020 préserve le niveau et la qualité des services publics, tout en poursuivant d'importants investissements. Tout cela sans augmenter la fiscalité locale, grâce à une politique de rationalisation des dépenses, notamment une maîtrise de la masse salariale, et des économies d'énergie.

FISCALITÉ

Le Conseil municipal a reconduit les taux d'imposition votés en 2020. Le taux pour la taxe foncière (bâti) s'élève à 20,45% et à 30% pour le non bâti. Comme il s'y était engagé pendant la campagne municipale, David Rachline, Maire de Fréjus, a confirmé que, pour la septième année consécutive, les impôts locaux des Fréjusiens n'augmenteraient pas.

L'évolution de la fiscalité locale est caractérisée cette année par la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Si sa suppression est définitivement actée dans la loi de finances 2020 pour 80% des foyers, une suppression progressive jusqu'en 2023 est

également annoncée pour les 20% des foyers non concernés jusqu'à présent. Pour les collectivités, 2020 est la dernière année de perception de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette recette devant être compensée par l'État.

IMPACT DU COVID-19 SUR LES FINANCES DE LA COLLECTIVITÉ

« La Ville s'est particulièrement impliquée, durant la crise sanitaire, pour la protection de la population et de ses agents. Le coût budgétaire des différents équipements et mesures sanitaires est à ce jour de l'ordre de 540 000 €, soit en acquisitions directes, soit en dépenses induites (contrôles, nettoyages spécifiques...) », a déclaré le premier magistrat.

Par ailleurs, la Ville prévoit dans le budget d'attribuer une subvention complémentaire au Centre communal d'action sociale (CCAS) de 50 000 €, en vue de faire face aux urgences sociales générées par la crise. Celle-ci a également eu un impact sur les recettes de la collectivité, une perte estimée à ce jour à environ 3 M€ (droits de mutation, redevances et droits de place, droits sur les établissements de jeux, etc.).

En parallèle, la situation post-crise fragilise de nombreuses entreprises et, dans ce contexte, l'investissement public joue un rôle majeur, notamment pour préserver l'emploi. C'est la raison pour laquelle le Maire, David Rachline, a décidé d'augmenter l'investissement et de recourir à un emprunt complémentaire exceptionnel de 3 M€.

PRÉSERVER LES SERVICES PUBLICS

Malgré ces fortes contraintes qui pèsent sur le budget, le Maire et son équipe souhaitent continuer à offrir aux habitants des services de qualité. Conséquence du choix stratégique effectué, les dépenses d'investissement devraient s'établir autour de 21 M€.

CHIFFRES CLÉS

116.650.710,65 M€ de budget global
76.582.960,55 M€ de budget de fonctionnement
40.067.750,10 M€ de budget d'investissement

D'autres délibérations structurantes pour l'avenir de Fréjus figuraient également à l'ordre du jour, dont l'approbation des termes d'une convention en vue du lancement d'un concours pour la réalisation d'un centre administratif, d'une place publique et d'un parking sur la place Paul-Vernet.

Le budget 2020 s'articule donc autour d'un triple objectif :

- poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement ;
- maintenir l'engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition des Fréjusiens ;
- poursuivre et renforcer une politique d'investissement structurante pour d'une part, améliorer le quotidien des Fréjusiens et d'autre part, renforcer l'attractivité de la commune. Cette politique d'investissement prend également une dimension particulière en cette année 2020, car elle joue un rôle de soutien au tissu économique, et notamment à l'emploi local.

« Poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement, maintenir l'engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition des Fréjusiens, stables depuis 2014, tout en veillant à optimiser les recettes, notamment fiscales, dans un contexte d'incertitude, poursuivre et renforcer une politique d'investissement structurante » illustrent une volonté d'action forte pour notre commune a souligné David Rachline.

RENOUVELLEMENT DE CONCESSIONS DE PLAGE À LA BASE NATURE ET À FRÉJUS-PLAGE

Le Conseil municipal a, par ailleurs, autorisé David Rachline à solliciter les services de l'État (Direction Départementale du Territoire et de la Mer), pour le renouvellement de la concession des plages naturelles de Fréjus-plage et de la Base nature.

Les projets d'aménagement de ces deux plages visent principalement au maintien et à la valorisation des services des bains de mer et à l'amélioration de la qualité d'accueil du public. La commune souhaite renouveler ces deux concessions à compter du 1^{er} janvier 2022 pour une durée de 12 ans.

SUBVENTION DE 142 100€ À L'ASSOCIATION "FRÉJUS VAR VOLLEY"

"Ville active et sportive", Fréjus soutient activement les associations sportives locales. Dans cette optique, la Ville souhaite octroyer à l'association "Fréjus Var Volley" une subvention de 142 100€.

À cette fin, le Conseil municipal a donc approuvé les termes de la convention d'objectifs et de moyens à passer entre la Ville de Fréjus et l'association susmentionnée.

MODIFICATION DES CONDITIONS DU TÉLÉTRAVAIL

Au regard du décret n°2020-524 du 5 mai 2020, les conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail ont été modifiées.

Il est désormais possible de délivrer une autorisation de télétravailler ponctuellement et d'attribuer aux agents publics un volume de jours flottants de télétravail par semaine, par mois ou par an. Par ailleurs, il est désormais possible de déroger temporairement à la règle imposant un temps de présence de deux jours par semaine minimum sur le lieu de travail habituel pour des motifs sérieux (état de santé, etc.).

Le Conseil municipal a donc autorisé les nouvelles conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail au sein de la collectivité.

Quelques exemples d'investissements pour améliorer votre qualité de vie, faire vivre la proximité, lutter contre l'isolement et continuer à faire de Fréjus une ville attractive, innovante et durable !

- 1,6 M€ (hors centre ancien) pour nos routes et trottoirs
- 617 K€ pour la poursuite de la rénovation du centre historique
- 1,25 M€ pour l'entretien et l'embellissement de nos espaces verts
- 3,74 M€ pour les travaux sur les digues du Reyran
- 617 000€ pour la poursuite de la rénovation du centre historique
- 936 000€ pour la mise en valeur de la plateforme romaine
- 200 000€ pour le budget participatif (conseils de quartier)
- 285 000€ pour une nouvelle aire de jeux au parc Areca
- 395 000€ pour les travaux autour de la nouvelle Maison des Associations de Saint-Aygulf
- 584 000€ pour la rénovation de l'éclairage public et la fibre optique
- 730 000€ de travaux d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments
- 200 000€ pour des aménagements d'accessibilité pour les personnes handicapés



Vie des Quartiers

CONSEILS DE QUARTIER RECHERCHENT CANDIDATS

Plus que jamais la proximité locale et la démocratie participative revêtent un caractère essentiel dans la vie d'une collectivité. Depuis 2001, la ville de Fréjus a créé les conseils de quartier, au nombre de 11, pour donner la parole aux Fréjusiens, leur permettre de faire remonter les soucis et petits tracas qu'ils peuvent rencontrer au quotidien à l'échelle de leurs quartiers, au plus proche de chez eux.

Relais directs entre la municipalité et les habitants, mais également forces de propositions, les conseils de quartier sont renouvelés tous les trois ans.

Le présent mandat arrive ainsi à échéance en novembre 2020, les candidatures pour postuler se font actuellement et jusqu'au terme de ce mois de septembre.

Chaque conseil de quartier compte 16 membres, issus de trois collèges différents :

- 4 personnalités représentatives du quartier désignées par le Maire
- 4 représentants du secteur associatif, qui sont désignés parmi les associations candidates,
- 8 représentants des habitants tirés au sort parmi les candidats.

Chaque Fréjusien peut "candidater" pour intégrer le conseil de son quartier, à condition d'être majeur et, bien évidemment, d'y posséder sa résidence principale. Chaque quartier a un élu délégué, Charles Marchand, adjoint au Maire notamment délégué aux travaux, étant le coordinateur de l'ensemble des conseils de quartier, et bien sûr lui-même le président d'un conseil de quartier.

Une fiche de candidature est disponible au téléchargement sur la page dédiée sur le site internet de la Ville (voir ci-après), à envoyer ou déposer à la permanence Vie des quartiers avant le 30 septembre.

Retrouvez toutes les infos sur les conseils de quartier, les coordonnées et permanences des élus et actuels présidents de Conseils de quartier sur le site de la ville de Fréjus www.ville-frejus.fr/fr/municipalite/citoyennete-et-democratie-locale/

Permanence Vie des quartiers - 39, place Formigé - 83600 Fréjus

Tél. 04 94 17 66 70 - mail: viedesquartiers@ville-frejus.fr

Horaires d'accueil:

9h - 13h et 15h - 19h (1^{er} juin - 31 août) ;

9h - 13h et 14h - 18h (1^{er} septembre - 31 mai)

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS LES DATES !

La rentrée de l'Accueil des nouveaux arrivants s'est effectuée le 1^{er} septembre dernier.

Les permanences sont toujours programmées le mardi après-midi à partir de 14h30 en mairie centrale.

Voici les dates pour le dernier trimestre 2020 :

- mardi 15 septembre,
- mardis 6 et 20 octobre,
- mardis 3 et 17 novembre,
- mardis 1^{er} et 15 décembre.

Tél. 04 94 51 76 17

- 1 FRÉJUS-CENTRE
- 2 FRÉJUS-PLAGE
- 3 SAINT-AYGULF
- 4 CAÏS-CAPITOU
- 5 TOUR DE MARE
- 6 GALLIENI/VALESCURE/MAGDELEINE
- 7 VILLENEUVE
- 8 SAINT-JEAN DE L'ÉSTÉREL
- 9 L'AGACHON
- 10 LA GABELLE
- 11 PORT-FRÉJUS

ITINÉRAIRE PATRIMOINE

LE PORT ROMAIN

Situé aujourd'hui entre le centre-ville et l'extrémité de Port-Fréjus II, le port romain fut l'un des ports militaires les plus importants de la Méditerranée. Plus important encore que celui de *Massalia* (Marseille), plus actif, plus vivant, il marquera à jamais l'histoire de Fréjus. Malgré le temps et ses ravages, malgré l'ensablement, l'antique port est resté présent dans les esprits comme s'il devait attendre son heure pour rendre un jour à la ville et ses habitants leur destin commun : la mer.

Aujourd'hui entièrement comblé, le port antique de Fréjus, dont les vestiges sont classés au titre des Monuments Historiques depuis 1886, a été édifié à la fin du 1^{er} siècle avant J.-C, ouvert en pleine mer au sein du golfe de Fréjus/Saint-Raphaël. De nos jours, il se trouve à l'intérieur des terres, à environ 1500 mètres de la mer.

Partons à la découverte de ce joyau patrimonial qui n'a pas encore livré tous ses secrets et laissons-nous replonger au temps de *Forum Iulii*.



LE PORT ROMAIN, LE "PHARE" DE *FORUM IULII*

La ville de *Forum Iulii* s'est développée autour d'une large baie, protégée au sud-ouest par le relief de la Butte Saint-Antoine (1) et par celui de la Plate-Forme (2) au nord-est. En effet, il faut imaginer qu'au 1^{er} siècle avant J.-C., le littoral était bien plus proche qu'aujourd'hui, la mer venant épouser une côte rocheuse au sud de la Butte. L'apport de sédiments par les fleuves de l'Argens et du Reyran à l'ouest et les différents cours d'eau à l'est, accentué par la présence humaine, a peu à peu transformé la côte rocheuse en plage de sable et amplifié le phénomène de progradation du rivage. Ainsi, le port romain est aujourd'hui situé à 1,5 km à l'intérieur des terres, comblé et fossilisé dans la trame urbaine.

UN PORT AMÉNAGÉ EN PLEINE MER

L'aménagement du port (3) a été réalisé sous le règne d'Auguste (29 av. J.-C. – 14 ap. J.-C.) comme le dévoile le géographe grec Strabon. Plus tard, Tacite dans ses Annales précise que *Forum Iulii* devient alors le troisième port militaire de Méditerranée avec Ravenne et Misène, grâce notamment aux navires à éperon capturés à Cléopâtre et Antoine par Octave et Agrippa au moment de la bataille d'Actium. Il complète sa description dans ses Histoires, en définissant le port de *Forum Iulii* comme étant "la clé de la mer".

Le port se présente sous la forme d'un vaste plan d'eau d'environ 15 hectares, délimité par un ensemble de quais et de môles. Les limites précises sont connues aujourd'hui, avec une certaine précision, uniquement au sud et à l'est. Afin de créer un plan d'eau calme, un môle est ainsi édifié au sud, faisant fonction de quai (4) (chemin d'accès, quai de déchargement, mur pare-vent), matérialisé aujourd'hui par le Chemin de la Lanterne d'Auguste. Afin, notamment, d'éviter l'ensablement du port, ce quai est dans un second temps prolongé sur 150 mètres (sans doute autour du II^e siècle) par une jetée et son mur pare-vent (5).

Ces structures s'avançaient ainsi en pleine mer sur un enrochement conséquent de blocs de pierre empilés sur 6 m de hauteur et sur lequel était coulé le massif en béton de pouzzolane servant à édifier la partie émergée. À l'extrémité se trouvait une plate-forme, dont des éléments de garde-corps ont été mis au jour en 2013 lors d'une fouille au croisement du chemin de la Lanterne et de la rue du Gendarme Veilex, et qui a fait l'objet d'une restitution peinte (voir ci-dessous).

À l'est, deux môles constituant un angle droit ont été reconnus. Ils représentaient la limite orientale du bassin. Aujourd'hui recouvert, leur limite est marquée par un fossé de drainage (6).

UNE PRÉFECTURE MARITIME SUR LA BUTTE SAINT-ANTOINE

La Butte Saint-Antoine doit son nom à la chapelle éponyme installée sur le site au XV^e siècle. Le site est une excroissance rocheuse au sud de la ville, aménagée au milieu du 1^{er} siècle avant J.-C. afin de recevoir les premières habitations à l'époque de César. Sous Auguste (en 13 avant notre ère), un vaste ensemble administratif y est construit, il s'agit d'une sorte de Préfecture maritime, organe incontournable du dynamisme économique de la colonie.

La communication entre la Butte Saint-Antoine et le quai méridional s'effectuait par une rampe encadrée par deux murs et surmontée d'une haute tour faisant peut-être aussi office de phare (8). Vers le nord, le quai suivait l'anse du port au pied de la butte, rejoignant ensuite les thermes monumentaux de la Porte d'Orée (9).

À l'ouest et au sud, le mur hexagonal qui ceinture la Butte répond à une double fonction : mur de soutènement et enceinte. Côté boulevard Séverin-Decuers (10), il soutient l'esplanade artificielle par un système de voûtes verticales. Au sud, ce mur est ponctué de trois portes et de trois tours reliées par un chemin de ronde.

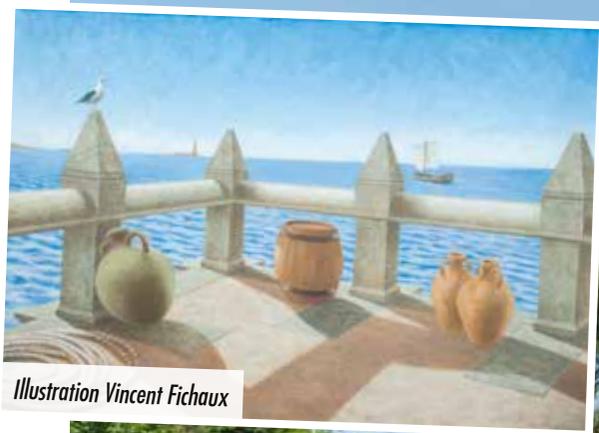
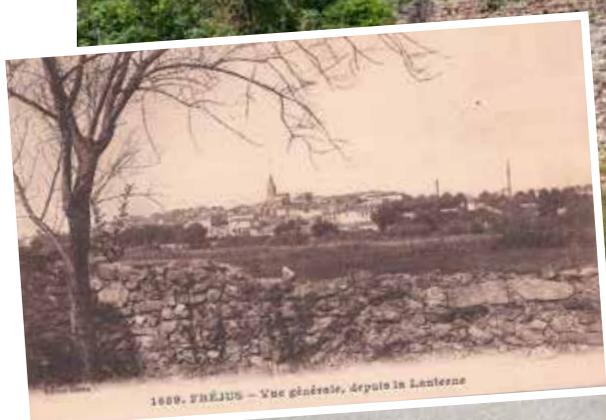


Illustration Vincent Fichaux



1000. PHÉJUS - une glorieuse, depute in Lanterne



LE PORT ROMAIN LE MIEUX CONSERVÉ DE MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE

Protégé de l'urbanisation et fossilisé aujourd'hui dans la trame urbaine, le port romain de Fréjus constitue un véritable joyau patrimonial.

Situé désormais entre l'extrémité de Port-Fréjus II et la ville ancienne, l'ensemble est au centre d'une réflexion en vue d'une valorisation à caractère patrimonial et permettant une mise en relation douce entre la ville et le littoral. Dans ce cadre, une étude diagnostic, aujourd'hui en cours d'achèvement, a été confiée à une équipe dirigée par un architecte du Patrimoine.

Durant ces réflexions préliminaires, une phase d'étude archéologique est en cours dans le cadre d'un programme collectif de recherche réunissant plusieurs chercheurs du CNRS et de l'Université autour du service Archéologie et Patrimoine de la ville. Une première phase de prospection géo-physique sera lancée dans le courant du mois de septembre sur les parties communales du port antique. Ces travaux de recherche permettront en outre d'affiner la valorisation de l'ensemble portuaire, dans ses proportions et sa réalité historique.

L'ensemble de ce périmètre et la Butte Saint-Antoine sont classés au titre des Monuments Historiques (arrêté du 12 juillet 1886).

LA LANterne D'Auguste N'ÉTAIT PAS UN PHARE...

Cette construction (7) en petit appareil régulier date de la période du prolongement du quai méridional. Le socle semi-circulaire est surmonté par un édifice hexagonal à structure pleine, couronné d'une flèche également hexagonale qui culmine à 11 mètres de hauteur. Il ne s'agit donc pas d'un phare mais bien d'un amer destiné à faciliter la navigation des navires en l'approche du port.

Aquarelle de JC Golvin réalisée en 2009, avant la découverte par les archéologues des niveaux marins à l'est du bassin portuaire.



LA SEMAINE BLEUE

LES SÉNIORS À L'HONNEUR

La Semaine Bleue, semaine nationale des retraités et personnes âgées, se tiendra cette année du 5 au 9 octobre, sur le thème: "Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire. Un enjeu pour l'après COVID". Sur inscription du 14 au 25 septembre 2020 auprès du CCAS, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

PROGRAMME

Lundi 5 octobre

9h30-12h: atelier culinaire et floral à la Villa Aurélienne

14h30-16h30: visite et dégustation au "Moulin à huile de Magali" à Cais

Mardi 6 octobre

10h30: visite du cloître de la cathédrale de Fréjus

14h: marche nordique

Mercredi 7 octobre

10h-12h: visite du musée Louis-de-Funès à Saint-Raphaël

12h-15h: déjeuner à Saint-Jean-de-Cannes

15h: visite et dégustation au domaine de Curebéasse

Jeudi 8 octobre

9h-12h: atelier esthétique et photographie à l'espace municipal de Port-Fréjus

14h30-16h30: visite apiculteur au quartier Compassis

Vendredi 9 octobre

14h-18h: après-midi dansant à l'espace municipal de Port-Fréjus

Activités proposées dans la limite des places disponibles et sous réserve des dispositions sanitaires en vigueur.

CCAS – Le Kipling

305, avenue Aristide Briand.

Tél.: 04 94 17 66 20 / 04 94 17 67 72

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE RLP

Une enquête publique est en cours, et jusqu'au 22 septembre inclus, concernant le projet de révision du Règlement local de publicité.

Toutes les infos sur le site de la ville de Fréjus, rubrique "Services et infos pratiques", sous-rubrique "Environnement", onglet "Élaboration du Règlement local de publicité".

AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACQUISITION D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Afin d'inciter les Fréjusiens à se déplacer en vélo et favoriser les circulations douces, le Conseil municipal a adopté une délibération le 26 mai dernier, visant à verser une aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique. Le montant de cette subvention est fixé à 200€ par matériel neuf et par bénéficiaire majeur résidant à Fréjus et ce, sans conditions de ressources.

Seuls les vélos à assistance électrique, répondant à la norme NF EN 15194, achetés neufs auprès d'un commerçant professionnel implanté sur le territoire de la CAVEM depuis le 1^{er} juillet 2020, sont éligibles à cette aide. Celle-ci est versée dans le cadre d'une convention conclue entre chaque bénéficiaire et la ville de Fréjus.

Le dossier de demande d'aide est à récupérer en mairie ou téléchargeable sur le site internet de la ville: <https://cutt.ly/Qfqj6ZB>.

Le formulaire doit être transmis dans les trois mois suivant la date d'acquisition du VAE à bonus-velo@ville-frejus.fr.

TÉLÉALERTE: UN SYSTÈME DE PRÉVENTION EFFICACE

Inondation, tempête, feu de forêt, mouvement de terrain, épidémie, Fréjus s'engage à prévenir ses habitants du danger.

La ville de Fréjus s'est dotée d'un système d'appels automatisé, destiné à alerter dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population de la commune, en cas de situation de crise. Ce nouveau service est gratuit pour les personnes inscrites.

Avec Téléalerte, la commune alerte ses administrés et assure la sécurité des populations et de leurs biens. Si vous n'êtes pas intégré dans l'annuaire public universel, et si vous souhaitez vous inscrire volontairement, nous vous invitons à remplir le formulaire sur ce lien: <https://tre.inscription-volontaire.com/frejus/>. Après validation de votre inscription, une fiche contact sera générée dans notre outil Téléalerte.

Pour toute modification (exemple: téléphone fixe, portable, adresse mail), suppression de votre fiche ou, si vous ne souhaitez pas vous inscrire via Internet, veuillez vous rendre directement en mairie ou adresser un mail à alerte.pcs@ville-frejus.fr.



LA MUTUELLE COMMUNALE: UN PROJET MUNICIPAL QUI FONCTIONNE!

En France, 5% de la population n'est pas couvert par une complémentaire santé par manque de moyens souvent. À Fréjus, nous avons réduit ce taux de 25% grâce à la mise en place de la mutuelle communale: un contrat social pour donner à chacun des Fréjusiens une égalité d'accès aux soins. La mutuelle communale constitue en cela une réponse aux besoins de mutuelle santé de tous les habitants non couverts ou, plus simplement, en recherche d'amélioration de leur pouvoir d'achat.

L'offre "Hospi" permet de se protéger au minimum pour le risque le plus grave, le tout pour un tarif très accessible. Venez découvrir les cinq formules de garantie et avantages de la Mutuelle Communale au sein de ses locaux!

La Mutuelle Communale - 71, avenue Aristide Briand - 83600 Fréjus

Tél.: 04 22 23 97 40 / agencefrejus@lamutuellecommunale.com

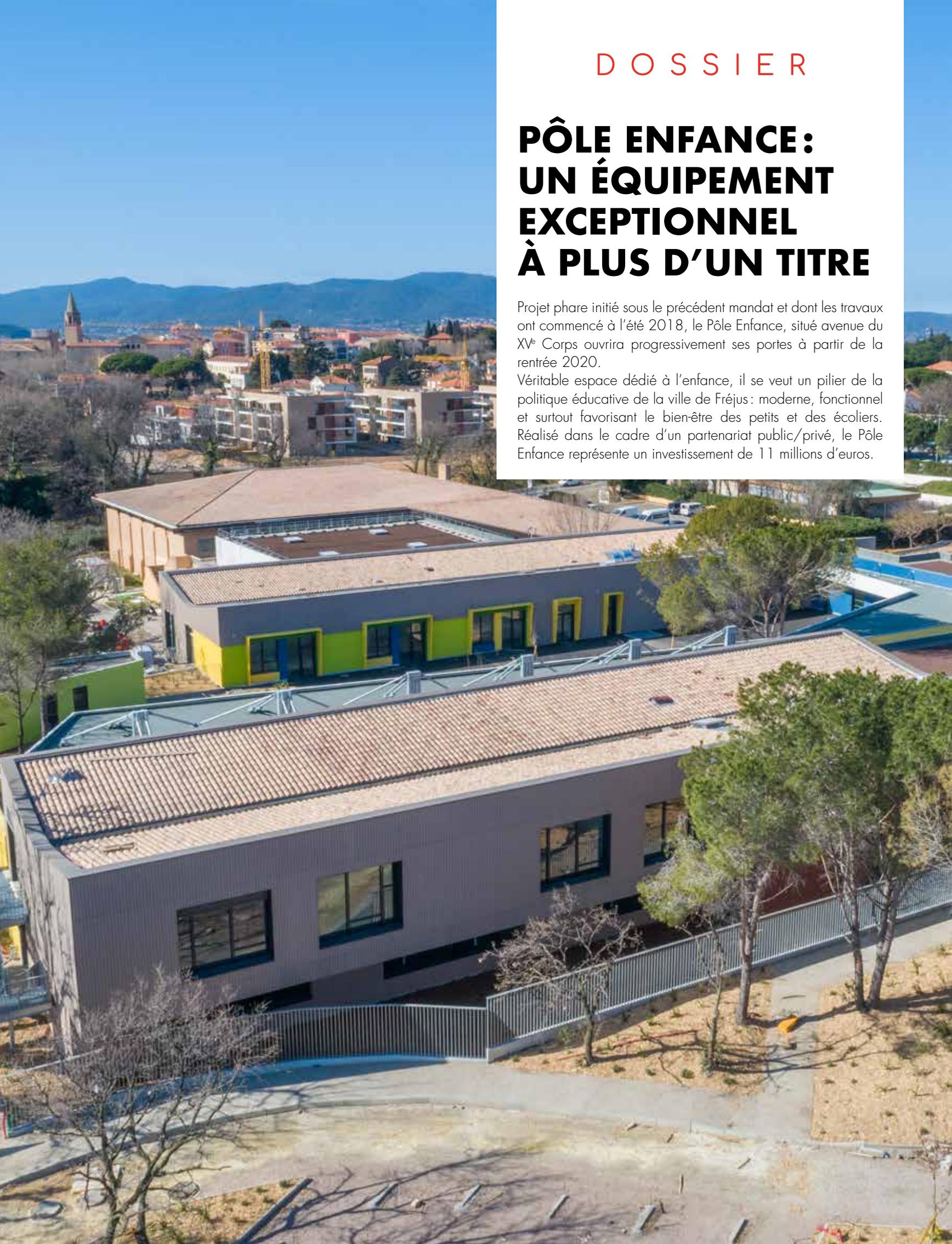
Horaires des permanences: lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, jeudi et vendredi de 9h à 12h.

DOSSIER

PÔLE ENFANCE: UN ÉQUIPEMENT EXCEPTIONNEL À PLUS D'UN TITRE

Projet phare initié sous le précédent mandat et dont les travaux ont commencé à l'été 2018, le Pôle Enfance, situé avenue du XV^e Corps ouvrira progressivement ses portes à partir de la rentrée 2020.

Véritable espace dédié à l'enfance, il se veut un pilier de la politique éducative de la ville de Fréjus: moderne, fonctionnel et surtout favorisant le bien-être des petits et des écoliers. Réalisé dans le cadre d'un partenariat public/privé, le Pôle Enfance représente un investissement de 11 millions d'euros.



→ UN PROJET D'ENVERGURE

Initié par la municipalité dès 2014, le Pôle Enfance est un équipement public exceptionnel à plus d'un titre. Tout d'abord, il est le fruit d'un partenariat public/privé pour un montant total de 11 millions d'euros. Ensuite, c'est une réalisation d'envergure, et la première du genre à Fréjus, car le Pôle Enfance n'est pas seulement une école, mais un ensemble entièrement dédié aux enfants de 0 à 12 ans.

Il comprend une école élémentaire, deux accueils de loisirs, la crèche familiale municipale, un multi-accueil de sept berceaux, un office de restauration et deux restaurants scolaires, et une salle de sport dans le prolongement de la salle Sainte-Croix existante.

En outre, afin de continuer à accueillir les enfants dans des conditions optimales de confort, le Pôle Enfance offre des locaux neufs et modernes à la crèche familiale "L'Arche de Julii", ainsi qu'à l'accueil de loisirs élémentaire de l'Aqueduc, qui étaient autrefois implantés dans les locaux aux abords du stade Pourcin.

Par ailleurs, le Pôle Enfance répond à une double volonté de la municipalité. D'une part, dynamiser le quartier du Centre et s'inscrire dans une démarche globale de création de nouveaux logements, qui s'accompagne de la création d'équipements publics adaptés.

D'autre part, renforcer le niveau de la prestation rendue aux familles en matière d'enfance et de petite enfance, et offrir aux petits Fréjusiens un cadre d'apprentissage de qualité. À ce titre, la Ville a consacré 300 000€ de crédits d'investissement pour l'acquisition du mobilier scolaire et de bureau (école), de puériculture (crèche), ainsi que de matériels ludiques et de psychomotricité pour les 0-12 ans (crèches et accueils de loisirs).

LE PÔLE ENFANCE EN BREF

2 550 m² d'espaces intérieurs répartis comme suit :

- une école élémentaire de 1 230 m²
- deux accueils de loisirs de 715 m²
- une crèche familiale municipale de 205 m²
- un multi-accueil de sept berceaux
- un office de restauration et deux restaurants scolaires de 400 m²
- une salle de sport de 517 m²

3 600 m² d'espaces extérieurs dont 130 m² pour la cour de la crèche et 1 690 m² pour la cour de l'école et de l'ALSH.



→ DES ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VIA AURELIA

La nouvelle école élémentaire Via Aurelia remplace l'école élémentaire Les Chênes, destinée à la démolition. 330 élèves l'ont intégrée à la rentrée. Composée de 13 classes et d'une classe RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté), elle comprend également une salle dédiée à la bibliothèque, une salle audiovisuelle, une salle consacrée aux arts plastiques, une infirmerie et un espace administratif.

La dénomination "Via Aurelia" a été choisie dans le cadre d'une consultation des familles (parents d'élèves des écoles Les Chênes, Dolto et Les Oliviers) et proposée par l'équipe enseignante de l'école Les Chênes.

L'ACCUEIL DE LOISIRS DE L'AQUEDUC

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) élémentaire de l'Aqueduc remplace l'ancien accueil de loisirs implanté dans la structure à l'entrée du stade Pourcin. À sa démolition, il s'était installé à l'école Les Chênes.

La création d'un nouvel ALSH maternel, en plus de l'élémentaire permet, avec le maintien de l'accueil maternel Dolto à 48 places, d'augmenter la capacité d'accueil sur les temps péri et extrascolaires (mercredi et vacances scolaires). Les capacités prévisionnelles d'accueil sont de 96 places pour les élémentaires et de 56 pour les maternels. Par ailleurs, cet ALSH dispose également d'une grande salle de travail à disposition des équipes d'animation de la Direction de l'Enfance et de l'Éducation.

LA CRÈCHE FAMILIALE "L'ARCHE DE JULII" ET LE MULTI-ACCUEIL "LES PETITS CENTURIONS"

La crèche familiale "L'Arche de Julii" trouve au sein du Pôle Enfance des locaux neufs et modernes. Elle était précédemment hébergée dans les locaux de l'immeuble accolé au stade Pourcin et, depuis leur démolition, dans les locaux municipaux avenue du XV^e Corps, spécifiquement aménagés pour l'y installer le temps des travaux. La crèche familiale compte 26 assistantes maternelles municipales, qui

accueillent les petits Fréjusiens à leur domicile et se rendent régulièrement dans les locaux de la crèche pour prendre part à des ateliers ou temps de jeux et autres rencontres. Il s'agit de la troisième crèche municipale à bénéficier du renouveau de ses locaux, après "Arc-en-ciel" en 2018 et "La Nouveleto" en 2020.



Le multi-accueil "Les petits centurions" est une création d'une capacité de sept berceaux. Cette structure municipale supplémentaire vient renforcer l'offre aux familles en matière de petite enfance, et son implantation dans les locaux mutualisés de la crèche familiale lui permettra d'accueillir les enfants confiés aux assistantes maternelles si l'une d'entre elles venait à être souffrante.



LES RESTAURANTS SCOLAIRES

Deux restaurants scolaires voient le jour au sein du Pôle Enfance : un élémentaire et un maternel avec des accès différenciés. Le restaurant maternel est à destination des petits des écoles maternelles Dolto et Les Oliviers. Afin de leur permettre d'y accéder, une avancée couverte a été réalisée.

À partir de la rentrée, la nouvelle école Via Aurelia sera intégrée à la délégation de service public pour la restauration municipale et scolaire qui a été confiée à la société GARIG et, à ce titre, les élèves bénéficieront de la même prestation que leurs camarades des autres écoles de la commune. En application du contrat de restauration qui lie la ville à son prestataire, GARIG a assuré

l'aménagement de l'office de restauration et fait l'acquisition des mobiliers pour les restaurants scolaires.

LA SALLE POLYVALENTE

Une salle polyvalente complémentaire de la halle Sainte-Croix vient enrichir le Pôle Enfance. Elle sera dévolue en priorité dans la journée aux écoles et aux ALSH, et mise à disposition en grande partie à la section Tennis de table de l'Association Multi Sports et Loisirs de Fréjus (AMSLF), le soir et les week-ends, mais aussi aux associations sportives.

D'une surface de 517m², cette salle homologuée (conforme au règlement de la Fédération Française de Tennis de Table) pourra accueillir six tables de tennis de table pour les matches de championnat dans un confort d'utilisation optimal.

→ TROIS QUESTIONS À DAVID RACHLINE

Quelle est la genèse du Pôle Enfance ?

Nous avons commencé à travailler sur ce projet dès le lendemain des élections municipales de 2014, aux côtés de Julie Lechanteux, qui était à l'époque mon adjointe à l'Enfance et l'Éducation et de l'équipe de la Direction de l'Enfance et de l'Éducation. Le Pôle Enfance est un projet de grande envergure et ambitieux qui nous tenait particulièrement à cœur, car il répond à la fois à notre volonté de dynamiser et embellir le centre-ville qui en avait terriblement besoin, et de permettre aux Fréjusiens de profiter d'équipements publics modernes et de qualité. Sur le fond, sa genèse a été plutôt rapide car, avec mon équipe, nous avons déjà travaillé sur ses contours, que nous avons affinés en tenant compte des besoins du terrain et des attentes des Fréjusiens.

Sa mise en œuvre a en revanche été plus longue, car elle a nécessité de franchir de multiples étapes incontournables, d'ordre réglementaire, financier, juridique et technique, qui ont pu nous permettre de retenir le maître d'ouvrage répondant le mieux aux attentes pour sa réalisation, la société Pitch Promotion, de conclure avec lui le partenariat public/privé qui a conduit à la conception architecturale du projet par le maître d'œuvre désigné par ses soins, le Cabinet Clément, et à sa construction.

En quoi le Pôle Enfance est-il novateur ?

C'est un projet exceptionnel à plus d'un titre car il est, notamment, le fruit d'un partenariat public/privé d'un montant d'investissement de 11M€. Il constitue par ailleurs un ensemble entièrement dédié à l'enfance de 0 à 12 ans par le regroupement sur un seul et même site de différents équipements dédiés.

Tout d'abord, il a permis de créer une nouvelle école élémentaire qui vient remplacer celle des Chênes, dernier établissement de type "Pailleron" qui sera prochainement démolit. Il s'agit de l'école élémentaire Via Aurelia, dont le nom a d'ailleurs été choisi sur proposition des élèves et de l'équipe pédagogique.



Elle accueillera dès cette rentrée les 330 élèves de l'école, qui y bénéficieront d'un restaurant scolaire sur le site. C'est là une nouveauté, car peu de familles le savent, mais l'école des Chênes était jusqu'à présent la seule à ne pas avoir de réfectoire !

La Ville avait conclu un marché de restauration avec le collège Les Chênes où les élèves allaient prendre leurs repas chaque midi.

Désormais, comme leurs camarades des autres écoles de la ville, ils pourront profiter des menus concoctés par la société GARIG qui assure la restauration municipale et scolaire à Fréjus. De plus, ce nouveau réfectoire dispose d'une salle dédiée aux maternels qui accueillera les enfants des écoles Dolto et Les Oliviers.

Par ailleurs, le Pôle Enfance offre des locaux neufs et modernes à la crèche familiale "L'Arche de Julii", ainsi qu'à l'accueil de loisirs élémentaire de l'Aqueduc qui était autrefois implantés dans les locaux du stade Pourcin. Toujours soucieux de renforcer l'offre aux familles en matière de petite enfance ou d'enfance, nous y avons également créé un multi-accueil de sept berceaux "Les Petits Centurions" et un accueil de loisirs maternel supplémentaire.

Nous sommes fiers de ce nouvel équipement, car au-delà de la convergence des énergies et des savoir-faire qui se sont mobilisés pour qu'il voit le jour, il témoigne de notre volonté à faire de Fréjus une ville où les familles et les enfants ont une place essentielle.

Enfin, la salle polyvalente vient compléter l'offre existante en matière d'équipements sportifs. "Ville active et sportive" (label décerné par le Ministère des Sports en 2018), Fréjus doit permettre aux scolaires et aux associations sportives d'évoluer dans des conditions optimales. Si nous avons de nombreux sportifs de renom dans notre ville, c'est parce qu'il existe une qualité au niveau de l'encadrement, mais aussi des structures adaptées.

Pourquoi avoir choisi cet emplacement ?

De nos jours, il existe des enjeux d'emploi, de proximité et de souplesse dans les modes de vie. Ces défis montrent la nécessaire articulation à l'échelle des quartiers entre plusieurs composantes des politiques publiques : famille, transport, travail, éducation.

Cet emplacement, avenue du XV^e corps, est donc central et permettra de dynamiser le cœur de ville mais aussi le quartier Gallieni-Valescure-Magdeleine.

Il faut des services bien répartis dans l'espace urbain car les ménages choisissent leur implantation en fonction de leurs problématiques.

Et les politiques urbaines ont donc vocation à faciliter la vie quotidienne des familles dans les conditions actuelles d'habitat et d'emploi. Afin de favoriser le bien-être de tous, je crois à un environnement de proximité. Une politique municipale efficace, c'est une politique d'accompagnement des familles.



→ LES CHIFFRES DE LA RENTRÉE



PAUSE ESTIVALE = TRAVAUX!

LA VILLE INVESTIT 200 000€ POUR SES ÉCOLES

Les grandes vacances sont toujours l'occasion, dans les établissements scolaires, d'engager quelques travaux, ici de rénovation ou de réparation, là de peintures, là encore de création. Sans compter les acquisitions (ou renouvellement) de matériel et autre mobilier.

C'est d'ailleurs dans ce domaine que la Ville aura consacré la majeure partie de cet investissement estival cru 2020, en proposant une classe supplémentaire à l'école Aubanel au moyen d'un modulaire (coût: 100 000€).

Autre dépense importante (35 000€), celle consacrée au câblage internet des écoles maternelles Aulezy, Dolto et les Oliviers, Jean-Monnet à Saint-Jean de Cannes. Cette opération de câblage, débutée à l'été, est aujourd'hui terminée, l'ensemble des maternelles de la Ville étant désormais équipées.

Ont également été réalisés des travaux de sécurité à la maternelle Valescure ("rehausse" des clôtures via un remplacement des grillages - 30 000€) ou de remise en peinture de 5 classes, toujours à Villeneuve mais aux Eucalyptus cette fois (25 000€).

À noter que dans cette école élémentaire, la société Garig, partenaire de la municipalité pour la restauration collective, aura financé le remplacement du sol du réfectoire et peint les huisseries de la salle à manger. Ces travaux entrent dans le cadre du contrat d'entretien des locaux liés à la restauration.

Enfin, un nouveau chalet à l'accueil de loisirs Kerjean, de menues interventions à Cais (films solaires) ou Balzac (rideaux) complètent cette tranche estivale de travaux pour laquelle la Ville aura consacré cette année un total de 200 000€!

Si toute l'attention se portera bien logiquement sur l'ouverture du Pôle Enfance du côté de Sainte-Croix, la ville de Fréjus entend bien démontrer que les autres établissements scolaires ne sont pas pour autant délaissés.

Il a ainsi été proposé à l'ensemble des établissements du territoire communal de récupérer, qui du matériel, qui du mobilier, issus de feu l'école des Chênes. Pas question de gaspiller...

L'éco-parking de Sainte-Croix, au devant des écoles maternelles Dolto et des Oliviers, a été livré en temps et en heure pour la rentrée scolaire. Le projet consiste en une végétalisation de cet espace urbain et parc de stationnement à travers un engazonnement et la mise en place de dalles multi-drains qui permettront à l'eau de pluie de s'infiltrer. À noter la subvention de 120 399€ accordée dans le cadre de cette réalisation par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.



MAGALI SOLIGNAT: LE THÉÂTRE DANS LA PEAU

Diplômée d'état en art dramatique, Magali Solignat enseigne le théâtre depuis de nombreuses années au Théâtre de Poche mais aussi à l'École municipale de musique et d'art dramatique Jacques-Melzer à Fréjus, où ses cours rencontrent un véritable succès auprès des élèves. Rencontre avec une comédienne pétillante qui nous fait partager ses riches expériences.

Quel est votre parcours ?

J'ai fait trois ans d'études à l'École d'art dramatique Périmony ce qui m'a permis autant de pouvoir diversifier les styles de jeu que de les identifier mais aussi de rencontrer d'autres personnes avec qui j'ai tissé des liens et continue de travailler. Certains sont devenus directeurs de théâtre, d'autres comédiens. D'ailleurs, je collabore plus particulièrement avec Charlotte Boimare avec qui nous avons écrit et joué les pièces *Touche-moi*, *Le jour où mon père m'a tué*, *Ma vie de pomme*, et *Maiwenn, 16 ans et demi*. Cette dernière pièce nous a permis de recevoir le prix "Texte en paroles" que l'on avait également obtenu pour *Touche-moi*. En outre, les associations Etc Caraïbe et Beaumarchais-SACD nous ont récompensées pour *Le jour où mon père m'a tué*. Cet été, j'ai joué *Touche-moi* et *Concoyèt* à la recherche du bonheur aux Nuits Off et dans d'autres festivals de la région.

Comment est née votre vocation de comédienne ?

Cela a commencé toute petite, je pense que nous avons tous des facultés qui nous prédisposent à certains métiers. Dès 6 ans, je suis montée sur scène dans un centre de vacances. En 6°, j'ai exercé mes talents dans un grand théâtre avec l'école. Ensuite, j'ai pris des cours de théâtre, j'ai fait de la radio, du cinéma. Une continuité s'est dessinée tout naturellement. Mon père était clown, or je ne l'ai découvert que plus tard, car je l'avais toujours connu chef d'entreprise.

Cependant, le véritable tremplin a été le tournage dans le film historique *La Commune (Paris, 1871)* de Peter Watkins, qui revient sur une période insurrectionnelle de l'histoire de Paris et traite de l'influence et de la perversion médiatique : comment l'information nous est rendue et peut déformer la réalité en ne prenant que des morceaux choisis. Cette opportunité s'est présentée juste après mes études.

Ensuite, nous avons sillonné les villages de France avec une amie sur nos scooters en vue de faire une tournée avec un spectacle que nous avons écrit, *Les optimistes*, car il fallait que l'on s'exerce au métier tout de suite après nos études. Nous jouions devant les terrasses. C'était déjà une manière de réussir à capter l'attention du public.

Quels sont vos projets pour la rentrée ?

Vous pourrez me voir dans la pièce *Célibataire* avec Carine Samson, le 19 septembre à "L'oiseau lyre" aux Arcs. Puis, à l'automne prochain, je serai en résidence au Théâtre des Halles en Avignon pour jouer *Le jour où mon père m'a tué*. Catherine Schaub, régulièrement nominée aux Molières, s'occupera de la mise en scène.

En parallèle, les cours adultes, ados, enfants reprennent au Théâtre de Poche et je lance les classes cinéma pour tous ceux qui veulent créer une chaîne YouTube, leur apprendre à s'exprimer, à travailler leur contenu et l'expression face à la caméra. L'idée est de les aider à mettre en œuvre leur chaîne.

Enfin, je vais faire partie d'une visite animée de l'exposition Art'chéologie, les "Visites en scène", qui commence dès le dimanche 6 septembre au musée archéologique de la ville de Fréjus. Je donnerai la réplique à Philippe Legagneux, qui jouera le rôle d'un archéologue, le but étant de rendre cette visite ludique et accessible à tous.



COURS AU THÉÂTRE DE POCHE: ON A TESTÉ POUR VOUS!

Adultes : lundi à 19h30

Adolescents : mercredi à 16h

Enfants : mercredi à 17h15

Inscriptions : solignatmagali@gmail.com

Tél. : 06 76 65 17 55

www.magalisolignat.fr

VISITES EN SCÈNES PROGRAMME DES SÉANCES

→ Dimanche 6 et 13 septembre à 15h et 16h30

→ Mercredi 9 septembre à 16h30 et 18h

→ Jeudi 17, 24 septembre, 1^{er} et 8 octobre à 18h et 19h30

→ Samedi 17, dimanche 18h et jeudi 29 octobre (vacances de la Toussaint) à 15h et 16h30

ÉCOLE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE JACQUES-MELZER

ET SI C'ÉTAIT LE MOMENT DE S'INSCRIRE ?

Fondée en 1998 par Jacques Melzer, brillant et regretté concertiste, l'École municipale de musique et d'art dramatique, dirigée par David Artel, réunit 550 élèves de 3 à 87 ans, encadrés par 35 professeurs. Depuis sa création, et avec le soutien croissant de la ville de Fréjus, l'école s'investit dans ses missions : sensibilisation, initiation, formation, création et diffusion, avec chaque année, de nouvelles propositions de cours.

UN VIVIER DE TALENTS

Le cursus commence avec les maternelles de l'éveil musical ou de l'éveil théâtral pour les 3-5 ans. S'ensuit une année en initiation instrumentale, complétée par trois cycles de 3 à 5 ans chacun. Bref, une formation solide qui permet de faire émerger des talents.

L'École de musique propose, en outre, près de 90 manifestations publiques chaque année, allant de la simple audition de classe aux grands rendez-vous que sont par exemple le concert de Noël à la cathédrale Saint-Léonce, ou celui des professeurs au Théâtre le Forum, ou encore le concert de fin d'année des élèves au Théâtre romain.

Cette année, deux "grands" élèves (Hugo Mezzasalma, piano, et Pierre Kilian Guérard, flûte traversière) ont fini leur cursus et viennent de recevoir leur diplôme de fin d'études. Ils poursuivront leur route musicale et universitaire à Nice à la rentrée.

D'ailleurs, le public aura l'opportunité de les découvrir dès le 19 septembre à 16h à la Villa Aurélienne, à l'occasion d'un concert de musique classique donné par l'orchestre de Nice, "Passion Classique", où ils assureront la première partie. Organisé dans le cadre des Journées du Patrimoine par la ville de Fréjus et en partenariat avec le Casino de jeux de Port-Fréjus, ce concert sera gratuit.

En parallèle, l'art dramatique se développe de plus en plus chaque année avec les deux professeurs Anne Lévy et Magali Solignat (voir article ci-contre), qui travaillent sur un projet commun, le "Bourgeois Gentilhomme", aux côtés du conservatoire de Saint-Raphaël. Un projet de master class avec un grand nom du théâtre est également prévu...

NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

- Création de l'ensemble "Musique du Monde" tous les jeudis à 18h45 avec des esthétiques Klezmer, Tzigane, celtique, tango... Ouvert à tous les musiciens à partir d'un niveau de troisième année instrumentale.
- Création d'un atelier de "basse continue" : cet atelier s'inscrit dans le cadre des musiques anciennes déjà enseignées au sein de l'école depuis plusieurs années. Ce sera l'occasion pour les élèves déjà initiés d'apprendre les règles érigées par les auteurs des divers traités, échafauder une réalisation, trouver de subtiles inventions et savoir noter sa réalisation. En musique baroque, la basse continue est une technique d'improvisation et d'accompagnement d'une partie à partir d'une basse chiffrée (notation représentant les accords dans la musique tonale).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour les nouveaux élèves, les fiches de pré-inscription peuvent être retirées au secrétariat ou téléchargées en ligne sur le site de l'école : <https://cutt.ly/AfqEate>
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le samedi de 9h à 12h.

**Tél. : 04 94 53 06 07 - mail : l.gout@ville-frejus.fr
31, rue Richery - 83600 Fréjus**



QUAND SAINT-AYGULF CÉLÈBRE SON SAINT...

Début septembre marque l'heure de la rentrée. Scolaire évidemment. Mais pas que.

Dans le quartier fréjusien de Saint-Aygulf, début septembre coïncide avec festivités. Le temps fort de l'agenda annuel des festivités aygulfoises même, avec la traditionnelle Fête votive suivie de la "mondiale" Omelette géante.

Cette année, bien sûr, ne sera pas comme les autres. Pas d'Omelette, ni de course pédestre des "10 Kilomelettes". Procession, messe, danse de la Souche, apéritif et aïoli (sur réservation) sont maintenus ce samedi 12 septembre en revanche, dans le respect des règles sanitaires. De quoi ainsi s'attarder sur ce qu'est cette Fête votive, fête typique de Provence, à l'instar de la Bravade de Fréjus ou encore de la fête de la Saint-Pons sur le quartier éponyme.

La Fête votive est organisée par le point info tourisme et l'église de Saint-Aygulf. Une foule toujours importante assiste chaque année à la procession et la cérémonie religieuse qui suit.

Au départ de l'église, le public descend à pied vers la calanque des Louvans, pour y accueillir le saint arrivé par la mer, sur le pointu bien nommé "Le Saint-Aygulf". Porté par de solides gaillards, le saint rejoint alors l'église du quartier par le chemin des Douaniers et l'avenue Balzac, l'occasion d'un cortège coloré et sonore avec les membres du groupe folklorique local, Lou Cepoun Frejuren, et les bravadeurs de Saint-François de Paule qui rythment la procession de coups de tromblon, dont une double salve face à la résidence de Raphaël Autiero, charpentier de marine et père du pointu "Le Saint-Aygulf".

SAINT-AYGULPHUS, HOMME D'EAU...

Saint Aygulphus était un moine bénédictin des Îles de Lérins. Une des nombreuses chapelles du littoral méditerranéen, qui lui était dédiée,

était située près de la ferme Perroud, sur le quartier de Villepey, qui allait donner son nom à Saint-Aygulf.

Le saint Aygulphe – qui aurait encore rendu la vue à une servante de Dieu –, s'est vu attribuer une vocation contre la sécheresse, provoquant la pluie! En empêchant par ailleurs méfaits et dégâts de l'eau, tempêtes et autres inondations, ou encore en apaisant les flots pour les pêcheurs. Les Roquebrunois organisaient ainsi des pèlerinages dans le quartier. En cela, chaque premier jeudi de septembre avait lieu une procession... souvent suivie d'une pluie bienfaisante pour les campagnes.

Le saint homme, dont la fête est fixée au 3 septembre, anniversaire de son martyre, attend donc (normalement) le 1^{er} week-end de septembre pour être célébré selon son rang.

LES AYGULFOIS EN SONT FIERS

« C'est au cœur des années 1980 que Gérard Angot, alors président du syndicat d'initiative de Saint-Aygulf, a relancé cette tradition tombée en sommeil, rappelle Serge Grenier, Aygulfois de toujours ou presque, longtemps porteur du saint lors de la procession. Les Aygulfois sont très attachés à cette fête folklorique qui anime leur quartier. Une fête en l'honneur de leur saint est l'occasion de se rassembler, d'autant que la date, début septembre, voit encore de nombreux estivants venir s'intégrer à la procession. »



FÊTE VOTIVE DE SAINT-AYGULF

Samedi 12 septembre

Bureau information tourisme de Saint-Aygulf

Tél. 04 83 68 00 77

"AR^TCHÉOLOGIE: DU VESTIGE À LA RESTITUTION", OU L'ART DE RENDRE VIVANT (PRÉSENT) LE PASSÉ

Il n'est pas un mois où Fréjus, par l'intermédiaire de son service Archéologie et Patrimoine, n'entreprend ou ne mène une fouille archéologique. La mise au jour de vestiges, aspect visible de la fouille, qui va justement attirer regards et attiser la curiosité.

Pour autant ne sont souvent révélés que des vestiges épars, pour la plupart objets de la vie courante, plus ou moins abîmés.

Mais là où l'œil de tout un chacun ne voit parfois qu'un bout de pierre, celui de l'archéologue verra un indice, une explication... Et vice-versa, l'œil de l'archéologue trouvera un trésor là où l'œil du commun ne percevra... rien.

Alors arrive la restitution. D'une œuvre, d'une pièce, d'une maison, d'un site. Une extrapolation dira-t-on, pour autant basée sur des échanges, des commentaires, des appréciations qui permettent de redonner (une) vie à de "simples" ruines, des pierres entassées les unes contre (sur) les autres, de faire de l'abstrait une vraie réalité!

Quelques formes qu'elles prennent (dessins, croquis, aquarelles, maquettes...), ces restitutions constituent le cœur de l'exposition "Ar^Tchéologie: du vestige à la restitution", proposée par le service Archéologie et Patrimoine de la Ville, du 5 septembre au 31 octobre sur trois sites différents: l'Espace patrimoine (tour circulaire du rempart moderne, donnant sur la place Clemenceau), le musée Archéologique de la place Calvini ou encore le Casino de jeux de Port-Fréjus, partenaire de la Ville à travers une convention permettant le financement de ces expositions.

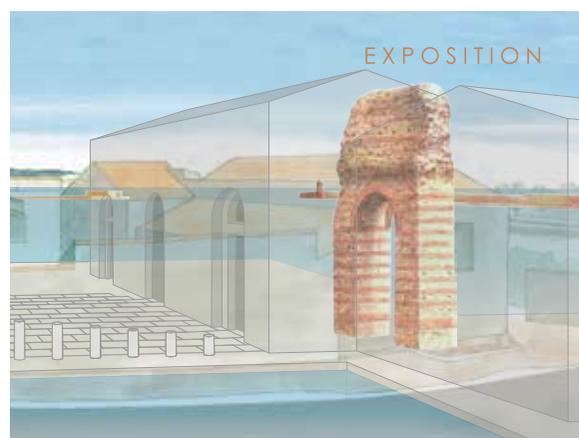
LES ŒUVRES EXPOSÉES CRÉENT LE CHEMINEMENT...

La présente exposition se veut avant tout visuelle, à l'intérieur des structures précitées mais aussi à l'extérieur. Notamment à travers ce cheminement mis en place dans le cœur historique de Fréjus, depuis l'Espace patrimoine jusqu'au musée Archéologique. Un "balisage", une visite guidée en quelque sorte avec des restitutions accrochées aux façades ou, tout simplement, posées et fixées au sol. Qui dit patrimoine et vestiges antiques n'occulte pas pour autant les nouvelles technologies. Au contraire. Des animations sur écran tactile seront ainsi proposées pour compléter le propos textuel des œuvres exposées.

Parmi les temps forts de l'exposition, deux initiatives. Des soirées discussions au Casino de jeux (8 et 22 septembre, 6 octobre) feront intervenir spécialistes et autres chercheurs et dessinateurs sur la restitution archéologique. Et des "Visites en scène" originales et inédites seront conçues et jouées par la compagnie de théâtre local "Les Scènes d'Argens" au cœur même du musée Archéologique, dans la droite ligne de ce qui fut proposé l'année passée dans le cadre de l'exposition "Bon appétit à *Forum Iulii*".

Plus d'une vingtaine de visites de 45', accueillant 10 personnes au maximum, sont ainsi programmées au fil de l'exposition...

**Exposition, Visites en scène, soirées discussions: www.ville-frejus.fr
Inauguration officielle, jeudi 3 septembre - 18h, place Clemenceau**



AR^TCHÉOLOGIE DU VESTIGE À LA RESTITUTION

5 SEPTEMBRE - 31 OCTOBRE 2020

PLACE CLEMENCEAU
ESPACE PATRIMOINE
MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE
CASINO DE JEUX DE FRÉJUS

ENTRÉE LIBRE

EN PARTENARIAT AVEC LE CASINO DE JEUX DE FRÉJUS



Renseignements
Service Archéologie et Patrimoine - Direction de l'Action Culturelle et du Patrimoine
702 avenue du XII^e corps 83600 Fréjus - Tél. 04 94 53 82 47
patrimoine@ville-frejus.fr et www.ville-frejus.fr





DEUX ANS DE TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT ET DE MODERNISATION

LE MUSÉE DES TROUPES DE MARINE FAIT SA MUE

Fréjus, ville et pays d'art et d'histoire. Fréjus, riche de vestiges, de son passé antique, de son époque médiévale. Fréjus, ville de garnison, ville marraine des Troupes de Marine, fière de son régiment et du musée dédié, au devant du camp Lecocq.

Depuis quelques semaines (24 juin), ce musée est fermé à toute visite, confié aux mains d'architectes et d'ouvriers dans le cadre d'un vaste projet d'agrandissement et de modernisation.

1622-2022: QUATRE SIÈCLES D'HISTOIRE DES TROUPES DE MARINE

L'été aura servi à recenser, répertorier, classer, emballer, protéger et déménager l'ensemble des quelque 8 000 pièces du musée, stockées pour moitié dans la salle (de réunion) Mangin du Chetom (Centre d'études et d'histoire des troupes d'outre-mer), pour la seconde partie "mises en réserve" au camp Lecocq.

« Le musée doit être livré vide pour l'entame du chantier le 1^{er} septembre, explique le lieutenant-colonel Philippe Roudier, conservateur du musée des Troupes de Marine. Pour deux années de travaux et une (ré) ouverture à l'horizon août 2022 ». Laquelle coïnciderait surtout avec le 400^e anniversaire de la création, par le cardinal Richelieu, des Compagnies ordinaires de la Mer, qui ne sont autres que l'ancêtre des Troupes de Marine.

UN MUSÉE RÉFLÉCHI POUR 40 ANS...

Labellisé Musée de France en 2006, le musée des Troupes de Marine de Fréjus est l'une des 15 structures culturelles du genre de l'Armée de terre. Héritage de l'arme de marine, il est « un vecteur majeur et essentiel de transmission des quatre siècles d'Histoire des Troupes de Marine », rappelle le colonel (er) Jean-Pierre Dutartre, président de l'Association – « de soutien, non patriotique » – des Amis du Musée des Troupes de marine (AAMTDM). La première pierre en fut posée en 1973, l'inauguration officielle eut lieu le 26 octobre 1981. Depuis cette date « ont été récupérées, plus exactement amassées, des dizaines de dons (tableaux, objets, armes, uniformes, emblèmes, etc). Mais la collection est telle à ce jour qu'il devenait indispensable de pousser les murs du musée ».

« La réflexion remonte à 2013, rappelle le lieutenant-colonel Roudier. Mais elle ne concerne pas uniquement "le" musée de 2022. Nous nous sommes, a contrario, projetés sur les 30, 40 années à venir. »

Le projet en cours consiste ainsi en un agrandissement sur le devant de l'actuelle structure, avec un grand hall d'accueil et un nouvel espace consacré aux expositions temporaires. Espace de 430m² lui-même divisible en plusieurs parties selon l'actualité et les besoins du moment, d'autant qu'il donnera à l'arrière sur plusieurs salles de réserves, à température et humidité contrôlées et stabilisées.

Comme il se définit, le hall d'accueil se voudra « lieu... d'accueil du public, une invitation au voyage, à la découverte. Les visiteurs seront orientés vers une passerelle, point de départ qui les amènera au 1^{er} étage de la salle d'exposition permanente actuelle réaménagée, avec un cheminement ramenant au rez-de-chaussée avant retour dans le hall et/ou vers l'espace d'exposition temporaire ».

Le lieutenant-colonel Roudier, le Conseil scientifique créé spécifiquement, mais encore les Amis du musée des Troupes de Marine, vont travailler durant ces deux années de "fermeture" aux visites à repenser « une nouvelle muséographie, un nouvel ordonnancement, faire partager une nouvelle histoire de l'histoire des Troupes de Marine. ».

L'INFO EN +

Vous avez la possibilité de faire un don (défiscalisable à hauteur de 66%) pour financer le solde des travaux, dont le total s'élève à près de 6 M€ TTC (et auquel la Ville de Fréjus participe à hauteur de 160 000 €). S'adresser à l'AAMTDM (possibilité de faire un chèque ou virement).

www.aamtdm.net / Page Facebook: AAMTDM



FRÉJUS FÊTE LES 150 ANS DE BAZEILLES LES 9 ET 10 SEPTEMBRE

Une fois n'est pas coutume, la commune ardennaise de Bazeilles aura cette année 2020 la primeur des cérémonies commémoratives de... Bazeilles. Une année pas comme les autres, pour de multiples raisons, mais surtout parce qu'en ce qui concerne précisément les combats de Bazeilles, 2020 marque le 150^e anniversaire de cette grande bataille, dans le grand Est français les 31 août et 1^{er} septembre 1870.

À l'époque, l'armée française est en guerre contre son homologue prussienne depuis le 19 juillet 1870 (le conflit prendra fin le 28 janvier 1871). En cette fin août, au cœur des Ardennes françaises, l'enjeu est de taille pour les forces engagées et formant la Division bleue, composée des Marsouins des 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e Régiments d'Infanterie de Marine (RIMa) et Bigors du 1^{er} Régiment d'Artillerie de Marine (RAMa) : il s'agit de préserver la ville de Bazeilles, à quelques kilomètres de Sedan, quasiment sur la frontière franco-prussienne.

Luttant à 1 contre 10 sous le feu d'une artillerie plus nombreuse, Marsouins et Bigors résisteront héroïquement, infligeant de lourdes

pertes à l'ennemi. Mais, à court de munitions, le général de Vassoigne commandant cette division marine fera sonner la retraite, estimant que « l'infanterie de marine a atteint les extrêmes limites du devoir ».

Au total, plus de 2 650 soldats français tomberont lors de ces combats, symboles de bravoure et de ténacité, contre plus de 5 000 Prussiens.

Ce 150^e anniversaire a de fait été célébré à Bazeilles même les 30 et 31 août derniers. Pour autant, Fréjus, ville marraine des Troupes de Marine, ne pouvait rester en dehors de ces cérémonies commémoratives.

Celles-ci seront simplement quelque peu décalées et prendront la forme d'un concert ouvert au public, proposé le **mercredi 9 septembre, à 19h30** au Théâtre romain, par le Bagad fanfare de la 9^e BIMA (Brigade d'Infanterie de marine). Une cérémonie traditionnelle du souvenir sera organisée le lendemain, **jeudi 10 septembre, à 9h30** au Mémorial des Guerres en Indochine.



LE LIEUTENANT-COLONEL COURTIAU SUCCÈDE AU COLONEL EDEL

Tous les deux ans, le 21^e RIMa change de tête. Le lieutenant-colonel Paul Courtiau a ainsi succédé au colonel Frédéric Edel aux commandes du régiment fréjusien. Une passation officialisée lors d'une cérémonie présidée par le général de brigade Jean-Christophe Bechon, commandant de la 6^e BLB (Brigade Légère Blindée) à laquelle appartient le 21^e.

Le lieutenant-colonel Courtiau n'arrive pas en terrain inconnu. Ce Saint-Cyrien âgé de 43 ans, marié et père de trois enfants, effectue en effet un 4^e retour au camp Lecocq, un corps d'armée qu'il a déjà servi à trois reprises. Comme chef de section de combat (2001-2004), commandant de compagnie (2006-2009), enfin en qualité de chef du bureau opérations et instructions (2016-2018). Durant ces différentes missions, le lieutenant-colonel Courtiau a été engagé sur plusieurs opérations extérieures, en Afghanistan (2001), en Côte d'Ivoire (2003 puis 2004), au Kosovo (2008), au Tchad (2009) et enfin en République de Centrafrique (2018).

Le successeur du colonel Edel – qui devient pour sa part instructeur "études et prospectives" à l'École militaire de Draguignan, « pour réfléchir à l'infanterie de demain », a-t-il souligné au cours de la cérémonie de passation – a également servi à Tahiti, au sein du Régiment d'Infanterie de Marine – Polynésie (2004-2006), à Lille au sein de l'état-major opérationnel Terre (2009-2012), à l'Otan en Belgique (SHAPE, Mons, 1^{er} semestre 2013), à Paris en scolarité d'École de Guerre (2013-2014). Son dernier poste à l'étranger aura été celui d'officier de liaison auprès de l'United States Marine Corps (commandement pacifique américain), basé à Quantico, entre 2014 et 2016.

Le lieutenant-colonel Courtiau était ces deux dernières années en poste en qualité de chef de la division opérations des Forces Armées de la Zone Sud de l'Océan Indien (FAZSOI) à la Réunion. Une île qu'il avait donc gagnée depuis Fréjus en juin 2018, et dont il est revenu en ce mois de juillet 2020.



LA SOCIÉTÉ CERATEC DÉVELOPPE LA MARQUE NATURA-TEC®

CHIMIE VERTE MAIS AUSSI SOLIDAIRE...

À l'origine était une petite entité de production, Ceratec SARL, comptant trois personnes, basée à Fréjus depuis août 1997, spécialisée dans la production de produits cosmétiques (cires, beurre mélangé...) et propriété du groupe milanais AGP-Group – pour Augusto Parodi Group –, entreprise familiale oléo-chimique spécialisée dans la chimie verte et les microalgues. Celle-ci va acquérir une stature internationale au fil des années pour devenir l'un des leaders mondiaux du développement, de la production et de la commercialisation d'ingrédients d'origine végétale et d'actifs issus des microalgues.

En 2012, sur les bases de la société fréjusienne, est née Natura-Tec®, qui deviendra l'entité leader de la division cosmétique de la holding italienne. Drivée par George Rosson, manager anglo-italien, Natura-Tec® a développé son activité, passant de 3 à 11 salariés, de 649 000€ de chiffre d'affaires à plus de 7M€ en 2019!

«L'objectif du groupe APG était d'investir dans une unité de production d'ingrédients, eux-mêmes utilisés dans la fabrication de produits cosmétiques à destination d'un marché professionnel.»

CRÉER LA BASE DU PRODUIT COSMÉTIQUE

Mais pas n'importe quels ingrédients! Natura-Tec® est un fournisseur de solutions naturelles pour l'industrie des soins cosmétiques offrant un large portefeuille d'ingrédients d'origine végétale et marine.

En tant que principal fabricant et fournisseur de beurres végétaux, cires, émoullissants fonctionnels, émulsifiants naturels, les activités de recherche et développement sont basées sur des technologies durables, renouvelables, et écologiques, pour répondre au mieux aux critères de choix du consommateur.

«Le marché de la cosmétique a énormément évolué ces 10 dernières années, continue Pascale Goyat, responsable-marketing. Le monde entier veut aujourd'hui du naturel. Nous sommes entrés dans l'ère de la "clean beauty", des divers mouvements tels que le véganisme, la cosmétique minimaliste.»

ÉCONOMIE CIRCULAIRE: RIEN NE SE PERD

Natura-Tec® a dû s'adapter et elle utilise ainsi des plantes autochtones, qui font partie de «notre environnement local, rappelle le manager. La Côte d'Azur est une terre mythique forte d'une longue histoire en ce qui concerne la culture et l'utilisation des plantes à des fins cosmétiques.»

Mais surtout, la grande force de Natura-Tec® est de réutiliser les déchets pour recréer de l'énergie, pour nourrir et (re)développer la cultivation de microalgues, qui lui permettra de récupérer à nouveau de la biomasse et produire de nouveaux ingrédients pour ses clients. La boucle est bouclée.

«Tout en restant une petite société à échelle humaine, la réactivité est notre atout essentiel. À l'image de cette économie circulaire à partir du recyclage et de la revalorisation pour éviter les déchets inutiles.»

SUBLIMER SON ÂGE !

Natura-Tec® est ainsi en mesure, «de fournir non seulement la matière première au fabricant», mais directement, «et à sa demande, la formulation qui lui permettra de créer son produit cosmétique». Un moyen de gagner en rapidité pour le client et d'accroître un peu plus encore sa satisfaction.



Dans le cadre des produits anti-âge, une évolution s'est faite jour également. «Aujourd'hui, le but n'est plus de combattre le vieillissement, mais bel et bien de sublimer et bien vivre son âge», poursuit Lucie Brun, responsable du laboratoire, qui travaille sur le développement de ce domaine.

PRODUCTION DIVERSIFIÉE ET GAINS LOGISTIQUES

«Notre objectif est de développer et proposer une gamme intéressante et surtout diversifiée, pour permettre, ici la fabrication de produits "basiques", là de produits plus spécifiques, ici encore des actifs à haute valeur ajoutée», confirme George Rosson. Natura-Tec® peut ainsi développer à l'export un maximum de catégories de produits, tout en gagnant en logistique, de transport notamment.

À ce jour, Natura-Tec® a un portefeuille de plus d'une cinquantaine de clients qui s'étend à travers toute la planète, de l'Asie à l'AmSud, de l'Amérique du Nord au Moyen-Orient, du Pacifique à l'Afrique du Sud. Sans oublier le continent européen bien évidemment. Ce réseau permet d'apporter le meilleur service à une clientèle de fabricants de cosmétiques très diversifiée, incluant des grandes marques jusqu'à des sociétés spécialisées et hollistiques.



MASQUES ET GEL : LE GESTE SOLIDAIRE

Peut-être, sans le Covid, ne nous serions-nous pas intéressés à la société Ceratec ? Pas de la même manière en tout cas.

Sans doute la société fréjusienne aurait-elle continué son travail, dans l'ombre, adaptant son mode de fonctionnement au confinement.

Oui mais voilà. Ceratec, son manager et son équipe de 11 personnes se sont retrouvés des acteurs essentiels durant la crise sanitaire qui a rythmé le printemps 2020.

«Je dois saluer l'esprit de solidarité qui n'a cessé d'animer toute l'équipe durant cette période, se félicite George Rosson. Un groupe encore plus soudé dans l'adversité, qui avait envie de faire quelque chose pour aider dans cette épreuve. Très vite, la solution s'est portée sur l'acquisition de masques. Pour notre personnel, mais aussi pour distribuer aux personnes dans le besoin.»

MASQUES ET GEL POUR LES EHPAD

Si mairie et centre hospitalier Bonnet s'étaient finalement retrouvés fournis, Ceratec a proposé des masques et du gel hydroalcoolique aux médecins généralistes et aux Ehpads (Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Quelque «11 000 masques auront été distribués aux "Eaux Vives", aux maisons de retraite médicalisées du groupe Korian, "Les Rives d'Estérel" et "L'Aubier de Cybèle", ou encore aux pharmacies».

Assurant par ailleurs «la production, selon les instructions de l'OMS (organisation mondiale de la santé) et la distribution de gel hydroalcoolique à hauteur de 40 litres/semaine à la mairie de Fréjus».

«Certes, notre vocation première est de faire du profit. Pour autant, il nous est apparu tout à fait logique d'apporter notre quote-part à cette solidarité. Ceratec est une société étrangère, italienne certes, mais avant tout européenne, venue investir ici, à Fréjus, en France. La dimension locale est très importante à nos yeux, à l'image de l'ajout des termes "French Riviera" à l'appellation de notre division de production cosmétique, Natura-Tec®, et il était ainsi naturel de donner et d'aider autour de nous...»

LES EXPOSITIONS DU MOIS

ARCHÉOLOGIE, DU VESTIGE À LA RESTITUTION

Jusqu'au 31 octobre
Entrée libre
Place Clemenceau et Espace (Tour) patrimoine,
Musée archéologique - place Calvini,
Casino de jeux de Fréjus - 40, rue Jean-Aicard
→ 04 94 53 82 47
→ Lire notre article page 23
→ Programme complet sur le site de la Ville

ALEX & MANON

Jusqu'au 2 novembre
Quais de Port-Fréjus
→ 04 94 82 63 00

LES TROUPES COLONIALES DURANT LA GUERRE D'INDOCHINE

Exposition temporaire autour des 150 ans des combats de Bazeilles
Du lundi 7 au dimanche 20 septembre
Vernissage le 9 septembre à 18h
Villa Aurélienne
83, avenue du Général d'Armée Jean-Calliès
→ 04 94 52 90 49

ÉCOLE DE PEINTURE - MICHEL MOREAU

Du vendredi 11 au jeudi 17 septembre, tous les jours de 9h à 18h30
Vernissage le 11 septembre à 18h30
Espace culturel de Port-Fréjus
Quai d'Octave
→ 06 86 44 01 32

DU 31 AOÛT AU 6 SEPTEMBRE

TENNIS

JOURNÉES PORTES OUVERTES

Mercredi 2 septembre
et samedi 5 septembre,
de 9h à 17h
TCGF Pascal-Albuxech -
800, av. du G^{ral} d'Armée Jean-Calliès
→ 04 94 53 24 22

FOOTBALL (NATIONAL 2 - J3)

"ÉTOILE FC vs Olympique
Marseille (B)"
Mercredi 2 septembre, 18h
Stade Louis-Hon
479, avenue Léo-Lagrange
Saint-Raphaël
→ 04 94 17 37 37

CAFÉ DES AIDANTS

Vendredi 4 septembre, 10h30-12h
"Besoins et droits des aidants"
Casino de jeux de Port-Fréjus
40, rue Jean-Aicard
→ 04 94 17 66 17

LES FESTIVES DES VOILES LATINES

Vendredi 4 septembre, 21h
Concert de blues à bord d'un
"pointu", bateau de tradition
méditerranéenne, par le groupe
How Long Blues
Place de l'Aurado - Port-Fréjus
→ 04 94 82 63 00

FORUM DES ASSOCIATIONS

Dimanche 6 septembre, 10h à 17h
Base nature François Léotard
1196, boulevard de la Mer
→ 04 94 51 91 10

DANS LE CADRE DU 150^E ANNIVERSAIRE DES COMBATS DE BAZEILLES

• CONCERT "Bagad fanfare de la 9^e BIMA"

Mercredi 9 septembre, 19h30 - Entrée libre
Théâtre romain Philippe-Léotard - Rue du Théâtre romain

• CÉRÉMONIE DU SOUVENIR

Jeudi 10 septembre, 9h30
Mémorial des Guerres en Indochine - Av. du G^{ral} d'Armée Jean-Calliès

DU 7 AU 13 SEPTEMBRE

PAUSE-PHILO

Mardi 8 septembre, 18h
"La démocratie participative:
un idéal ? Une utopie ?" animée
par Béatrice Reiss
Médiathèque Villa-Marie
447, rue Aristide-Briand
→ 04 94 51 01 89

DON DU SANG

Mardi 8 septembre, 14h30-19h
Salle du Sextant
1413, avenue de Provence
→ Prendre rdv sur resadon.fr
→ www.dondesang.efs.sante.fr

PÉTANQUE

Concours "Souvenir
Laurent-Barbero"
Jeudi 10 septembre
Place de la poste - Saint-Aygulf
→ 04 94 51 83 83

NOUVELLE EN 1000 MOTS

Samedi 12 septembre, 11h
Proclamation du Palmarès
du concours de la Nouvelle
en 1000 mots, en présence
de Jean-Paul Delfino et Éric Stoffel
Villa Aurélienne
→ 04 94 51 01 89

FÊTE VOTIVE DE SAINT-AYGULF

Samedi 12 septembre,
à partir de 17h30
Église de Saint-Aygulf
Avenue Louis-Castillon
→ 04 94 51 83 83



LOISIRS - PORTES OUVERTES

Association "Loisirs et Part'Âge"
Les 12 et 13 septembre, 10h à 17h
Démonstrations scéniques à 15h
Maison de quartier de la Tour de
Mare - 65, allée du Serpolet
→ 07 83 77 81 01

FOOTBALL (NATIONAL 2 - J5)

"ÉTOILE FC vs Marignane-Gignac"
Samedi 12 septembre, 18h
Stade Louis-Hon - 479, avenue
Léo-Lagrange - Saint-Raphaël
→ 04 94 17 37 37

THÉÂTRE AGGLOSCÈNES

Soirée de présentation de la saison
2020-2021
Vendredi 11 septembre, 21h
Suivie d'un concert gratuit (Musique
du monde/électro/robots)
Théâtre Le Forum -
83, boulevard de la Mer
→ 04 94 95 55 55



DU 14 AU 20 SEPTEMBRE

FOIRE COMMERCIALE ET ARTISANALE DU ROTARY

Lundi 14 septembre - journée
Bds de la Libération et d'Alger
→ 06 72 44 73 62



FÊTE DES VOISINS SOLIDAIRES

Vendredi 18 septembre
→ 04 94 51 76 17

SALON DU VÉHICULE NEUF ET D'OCCASION

Du 18 au 21 septembre, 10h-19h
Tarif: 2€ (gratuit -12 ans)
Espace Caquot, Base nature
1196, boulevard de la Mer
→ 04 94 51 83 83



TENNIS DE TABLE

(PHASE 1 - J1)

- N3M poule P:
"AMSLF (1) vs Versailles SCTT (1)"
 - N3M poule H:
"AMSLF (2) vs Val d'Ozon TT (1)"
- Samedi 19 septembre, 17h
Nouvelle Annexe salle Sainte-Croix
Rue des Marsouins
→ 06 18 79 70 30

BASKET-BALL (PRÉNATIONALE MASCULINE - J1)

"FRÉJUS VAR BASKET vs Nice Basket Association Ouest"
Samedi 19 septembre, 20h
Gymnase des Chênes
Avenue du XV^e Corps
→ 06 63 60 93 11

40^e SALON DES MINÉRAUX, FOSSILES, GEMMES

Samedi 19 et dimanche 20 septembre, 10h
Salle Régis-Auzerau
356, avenue Théophile-Gautier
Saint-Ayulf
→ 06 09 34 26 06

RUGBY (FÉDÉRALE 2 - J2)

"CARF vs Tricastin"
Dimanche 20 septembre, 15h
Stade Eugène-Rossi
Avenue Théodore-Rivière
Saint-Raphaël
→ 04 94 40 37 34

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les 19 et 20 septembre
→ programme complet sur www.ville-frejus.fr
→ 04 94 53 82 47

UN BRUNCH MUSICAL À VISÉE CARITATIVE!

Une action de solidarité, fruit d'un partenariat entre la Ville de Fréjus, son Centre communal d'action sociale (CCAS) et les trois clubs-services de la région (Soroptimist, Rotary Club et InnerWheel), sera organisée le samedi 12 septembre prochain, à partir de 12h, dans le parc de la chapelle Cocteau, autrement dénommée Notre-Dame de Jérusalem.

Cette action prendra la forme d'un brunch mis en musique par les élèves de l'École de musique et d'art dramatique Jacques-Melzer, et revêtira surtout un caractère caritatif. Les trois quarts des recettes générées par cette manifestation seront ainsi reversés au CCAS pour mettre en place une action sociale d'aide et de soutien aux enfants en décrochage scolaire, conséquence tangible de la période de confinement traversée lors de printemps dernier. Si l'animation musicale mettra avant tout en valeur le travail réalisé durant le confinement

par les élèves de l'École de musique Jacques-Melzer, elle comprendra en parallèle une prestation jazzy du "Big Band" et une démonstration de tango assurée par le duo composé du musicien et danseur uruguayen (installé à Fréjus depuis 15 ans), Fernando Blasco, et d'Ariane Garnier, et l'association "Te quiero sur".

Le solde des recettes perçues (à hauteur de 25%) servira à financer la rénovation des vantaux des vitraux de la chapelle Cocteau, dans le cadre du vaste plan de restauration de l'œuvre du poète, entamé avec la réfection de la toiture en début d'année.

Réservations auprès des trois clubs (ou sur place le 12 septembre, 25€).

- Rotary 06 12 44 56 35
- InnerWheel 06 38 72 47 63
- Soroptimist 06 13 81 81 60

OUVERTURE DE LA NOUVELLE SAISON D'ORGUE

Dimanche 20 septembre, 16h
Récital d'orgue à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, par Thierry Escaich (Titulaire du grand orgue de l'église St-Etienne-du-Mont, Paris, compositeur)
Entrée gratuite (libre participation)
Cathédrale Saint-Léonce
Place Formigé
→ 06 16 20 24 24

NAUTISME TROPHÉE DE PORT-FRÉJUS

Les 19 et 20 septembre
→ 06 11 17 92 05

DU 21 AU 27 SEPTEMBRE

CÉRÉMONIE

JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX HARKIS
Vendredi 25 septembre, 10h
Rond-point des Harkis (intersection avenue du 8-Mai 1945 / rue du Capitaine Blazy)

CONFÉRENCE

"Le mythe de Déméter: du rapt d'une vierge à l'apparition du mariage" animée par Béatrice Reiss
Samedi 26 septembre, 14h30
Médiathèque Villa-Marie
447, rue Aristide-Briand
→ 04 94 51 01 89

NAUTISME RÉGATE LE DÉFI

Samedi 26 septembre
→ 06 11 17 92 05

SALON DU MARIAGE

Les 26 et 27 septembre,
Villa Aurélienne - 85, avenue général d'Armée Jean-Calliès
→ 04 94 52 90 49

FOOTBALL (NATIONAL 2 - J7)

"ÉTOILE FC vs Louhans-Cuiseaux"
Samedi 26 septembre, 18h
Stade Louis-Hon
479, avenue Léo-Lagrange
Saint-Raphaël
→ 04 94 17 37 37

COURSE DE NATATION

"FRÉJUS CANAL TROPHY"
Distances: 1500m et 3000m en eau libre
Dimanche 27 septembre, 9h30
(Sous-réserve d'autorisation préfectorale)
Plage Base nature (à proximité du parking de Caravello)
→ 04 94 82 63 00

APRÈS-MIDI DANSANT

Animé par l'orchestre Azur Dance
Dimanche 27 septembre, 14h30
Espace municipal de Port-Fréjus
Quai d'Octave
→ 06 84 24 04 65

DU 28 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE

CAFÉ DES AIDANTS

Vendredi 2 octobre, 10h30-12h
"La maladie, des changements, deuil blanc: quelles perceptions?"
Casino de jeux de Port-Fréjus
40, rue Jean-Aicard
→ 04 94 17 66 17

TENNIS DE TABLE

(PHASE 1 - J2)
• PNM:
"AMSLF (3) vs TT Morières (2)"
Samedi 3 octobre, 17h
Nouvelle Annexe salle Sainte-Croix - Rue des Marsouins
→ 06 18 79 70 30

BASKET-BALL (PRÉNATIONALE MASCULINE - J3)

"FRÉJUS VAR BASKET vs CTC Littoral Var Basket"
Samedi 3 octobre, 20h
Gymnase des Chênes - Avenue du XV^e Corps
→ 06 63 60 93 11

HANDBALL

(PRÉNATIONALE MASCULINE - J2)
"ENTENTE FRÉJUS / VAL D'ARGENS vs Pays Aix UC HB"
Samedi 3 octobre, 20h30
Salle Jean-Vilain
Rue de La Tourrache
→ 06 27 48 72 48

FRÉJUS

Journées Européennes du Patrimoine

19 et 20 septembre 2020

« Patrimoine et éducation : Apprendre pour la vie ! »



MUSÉES, MONUMENTS, EXPOSITIONS, CONCERTS, VISITES...

Programme détaillé sur www.ville-frejus.fr

TRIBUNE D'EXPRESSION DES GROUPES REPRÉSENTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL

« Second conseil municipal le 30 juin, seconde occasion pour notre groupe de faire entendre votre voix.

- sur le débat budgétaire prévisionnel 2020 et le DOB,

- sur le rapport « développement durable »,

- sur les autorisations de crédit,

... Une absence cruelle de vision d'avenir pour notre ville et une accélération effrayante de son endettement.

Pour résumer, le budget n'est en équilibre que grâce aux ventes de patrimoine supplémentaires prévues pour 4 millions d'euros ; les dépenses nouvelles couvertes par des nouveaux emprunts de 14 millions. Comment prétendre avec de tels chiffres que la ville serait bien gérée ?

Idem pour le projet de la place Vernet, anti développement durable : la relance du centre ancien passe par des parkings relais, des transports collectifs adaptés et des pistes cyclables sécurisées, pas par la réintroduction de la voiture dans le centre ! On ne construit pas le Fréjus du XXIe siècle avec des recettes des années 80.

Que dire enfin des projets effarants de la majorité sur les concessions de plage et les dépenses inconsidérées de la ville au profit du promoteur Pitch promotion ?

Plus que jamais, nous veillerons à défendre les intérêts des Fréjusiens.

En attendant, bonne rentrée scolaire et belle année à nos élèves et à la communauté éducative ! »

A FRÉJUS le 10 juillet 2020

Notre Parti c'est Fréjus

Texte non parvenu
Vivons Fréjus

Texte non parvenu
Union des écologistes de la gauche

Je voudrais tout d'abord remercier les Fréjusiens qui ont bravé la COVID et ont voté le 15 mars pour la liste Fréjus Passionnement.

Lors du 1^{er} conseil municipal, la 1^{ère} décision du maire a été de s'attribuer des frais de représentation de 800€ par mois, soit la coquette somme de 56 000€ sur l'ensemble du mandat, après avoir expliqué, dans son discours d'intronisation, que la situation financière était difficile ! Les revenus du maire sont-ils si faibles qu'ils ne puissent couvrir des frais de repas et des frais vestimentaires ? Détaillons ses revenus bruts mensuels :

- Maire : 5989,67€

- Vice-président de la CAVEM : 1833,57€

- Président des 2 SEM : 2000€

soit un total de 9823,24€, sans parler du véhicule de fonction (plus de 600€ par mois) ! Les Fréjusiens apprécieront !

Autre sujet d'inquiétude : l'endettement. Alors que sous la précédente mandature la Ville s'était, sous l'impulsion de son 1^{er} adjoint et adjoint aux finances, votre serviteur, désendettée de 17M€, le budget primitif 2020 prévoit un endettement supplémentaire injustifié de 3M€. Le laxisme budgétaire est de retour !

Richard Sert pour la liste Fréjus Passionnement

NB : la rédaction précise que les tribunes sont publiées telles qu'elles nous sont transmises.

BUDGET : LA VILLE MOBILISÉE FACE À LA CRISE !

Le budget 2020, voté le 30 juin dernier, a été fortement impacté par la crise sanitaire. En effet, la réduction de l'activité économique a conduit à une baisse sensible de nos recettes. Parallèlement, si des dépenses ont pu être réduites, l'acquisition des masques et des différents produits et équipements de protection s'élève à plus de 500 K€.

Dans ce contexte, notre Maire David Rachline a souhaité que la municipalité soit particulièrement présente auprès de la population et des commerçants.

C'est ainsi que le Conseil municipal avait adopté, dès sa première réunion le 26 mai, un ensemble de mesures pour exonérer de redevances sur plusieurs mois de nombreux acteurs économiques touchés par le confinement : droits de terrasse, droits de place pour les marchés, loyers et redevances des associations, artisans ou d'entreprises occupant des locaux communaux...

Parallèlement, le budget a attribué au CCAS une subvention complémentaire de 50 000€ pour lui permettre de renforcer son action sociale en faveur des personnes les plus durement touchées.

Au final, l'impact direct sur notre budget 2020 représente près de 3 M€, un montant que l'on retrouve en réduction de notre capacité d'autofinancement, qui nous sert à investir.

Il n'était évidemment pas question d'augmenter les impôts des Fréjusiens. Fallait-il dès lors, pour compenser cet impact, réduire notre investissement ? Dans un contexte de récession, alors que de nombreuses entreprises peinent à remplir leur carnet de commandes, avec

comme conséquence directe du chômage et des faillites, cela voulait dire aggraver les difficultés sociales induites par la crise sanitaire.

C'est pourquoi nous avons opté pour une politique forte d'investissement, avec un montant de dépenses d'équipement de plus de 20 M€, le plus important depuis 2014.

Cela nous a conduits à interrompre la trajectoire de désendettement mise en œuvre depuis 2014. Et à recourir à un emprunt complémentaire exceptionnel de 3 M€. Mais il est des situations où une collectivité doit être plus que jamais présente aux côtés de ceux qui font vivre son économie. C'était la conviction de notre Maire. Et ce d'autant plus que ces investissements concernent l'amélioration de la qualité de vie des Fréjusiens (travaux dans les écoles, rénovation de voiries ou d'équipements publics...) et de leur sécurité (digues du Reyran, vidéoprotection...), la prise en compte des enjeux environnementaux (rénovation énergétique des bâtiments publics, de l'éclairage public, création de piste cyclable, plantation d'arbres...) ou encore l'amélioration du cadre de vie et de l'attractivité de notre ville (travaux du centre-ville, Plate-Forme romaine, préparation de la transformation du quartier des Sables...).

Oui, nous traversons une période difficile, qui n'est malheureusement pas terminée. Mais, dans ce contexte, et ce budget le démontre, la majorité municipale, avec notre Maire David Rachline, est plus que jamais motivée pour accompagner au mieux les Fréjusiens et faire en sorte que notre ville continue à progresser et à évoluer.

GROUPE DE LA MAJORITÉ

LES NAISSANCES

EN JUIN

BOUDHINA Mahmoud - 01/06

ABOUDOU Naya - 03/06

VANESON GALAND Elena - 05/06

YVART BOSCARI Léa - 09/06

MAGNIN Mahë - 11/06

TARFA Anis - 11/06

BEN ARBIA Assya - 12/06

CHOISY Camille - 14/06

MARECHAL Johan - 15/06

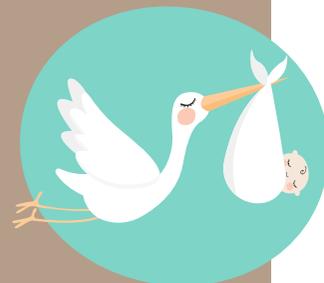
MARTINENT Èlla - 19/06

SANSSOUCI Thayna - 19/06

ASTIE Manon - 20/06

LEYMONERIE Timéo - 20/06

VIGREUX EGEA Julian - 26/06



LES MARIAGES

EN JUIN

TERE Tarepa et VINCENT Julie - 13/06

BOUAZA Kheir Eddine et TAHRAOUI Widad - 27/06



LE RENDEZ-VOUS VTT DE L'ANNÉE

DU 7 AU 11
OCTOBRE
- FRÉJUS -

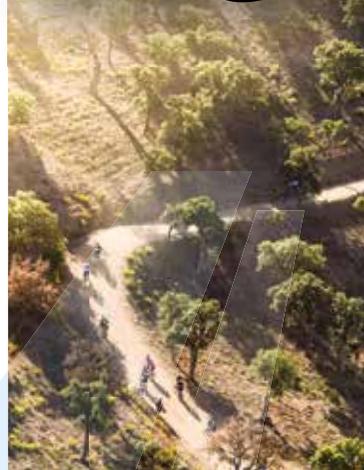


ROC D'AZUR

33 ÉPREUVES :

- ▶ COMPÉTITIONS
- ▶ RANDONNÉES
- ▶ GRAVEL
- ▶ ÉLECTRIQUE
- ▶ TRIATHLON
- ▶ ENFANTS

SALON
ANIMATIONS



A.S.O. 2020 - © J. DELMOTTEVILLE DE ST RAPHAEL - A.S.O./J. MAHEUX - AVIALATTE



INFOS, INSCRIPTION ET PRÉPARATION [timeto.com](https://www.timeto.com)



#RocdAzur

